

Subventions janvier 2015 : les centres culturels du Jura bernois soutenus

La Neuveville, le 30 janvier 2015

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois a accordé lors de sa séance plénière du 28 janvier 2015 les subventions annuelles aux centres culturels du Jura bernois, c'est-à-dire Le Royal à Tavannes, le Centre de Culture et de Loisirs à Saint-Imier et le Centre Culturel de la Prévôté à Moutier. La subvention totale du CJB à ces trois institutions se monte à 232'125 francs pour l'année 2015. Le CJB soutient également le groupe de musique imérien The Fawn pour la production de vinyles et CDs à hauteur de 3'000 francs.

Fonds de loterie

Le CJB accorde une subvention au Cinématographe de Tramelan pour la mise en valeur du décor intérieur historique du cinéma pour un montant de 3'270 francs. Le CJB soutient par le biais du Fonds de loterie la restauration des monuments historiques dans le Jura bernois avec une subvention totale pour le mois de janvier de 151'268 francs.

Fonds du sport

Le CJB préavise une aide de 264'000 francs pour l'assainissement des halles de gymnastique et attribue 14'380 francs pour la rénovation du terrain de football de la commune de Saint-Imier. Il soutient également l'agrandissement du centre de ski de fond des Prés d'Orvin pour un montant de 33'000 francs. Le CJB subventionne également l'achat de matériel sportif par les communes et les clubs pour un montant total de 14'710 francs. Le CJB soutient également les manifestations sportives dans le Jura bernois. En janvier 2015, le CJB alloue des aides financières à la finale de la coupe du monde de VTT trial à Moutier, à la fête de lutte du Jura bernois, au concours hippique officiel de saut organisé par la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier, au championnat romand de gymnastique aux agrès et à la finale de la coupe de suisse d'haltérophilie entre autres pour un montant total de 54'000 francs.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 28 janvier 2015, des subventions pour un montant total de 700'603 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73